

CONSTRUIRE ET RÉUSSIR SON ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

ETAPE 1

Fiche d'inscription et charte d'engagement de l'agent

Signature tripartite entre :

1. L'établissement :

Raison sociale			
Adresse			
Code postal		Ville	
Représenté(e) par			

2. Le référent de l'agent bénéficiaire :

Nom et Prénom	
Fonction	

3. L'agent bénéficiaire :

Nom et Prénom	
Prénom	
Dénomination du poste	

Document à retourner à :

ANFH LIMOUSIN
17, rue Columbia
Parc Ester Technopole
87068 LIMOGES CEDEX





FICHE D'INSCRIPTION
(volet à remplir par l'établissement)

Construire et réussir son évolution professionnelle

L'établissement

Nom de l'établissement			
Adresse			
Nom du référent			
Coordonnées du référent	Téléphone		Adresse électronique

L'agent

Nom		Prénom	
Date de naissance		Identifiant	À compléter par Neeria

Fonction de l'agent

Dénomination			
Ancienneté	Au poste		Dans l'établissement
Service d'appartenance			
Situation (Cocher la case)	Congé maladie		Congé longue durée
	Congé longue maladie		RQTH
			En activité
			Autre

Projet de l'agent

	<i>Cocher la case</i>	Commentaires
Projet de reconversion		
Reclassement pour raison de santé		
Reprise d'études		
Projet à définir		
Autre		



Charte d'engagement

L'ANFH a mis en place un dispositif intitulé : « Construire et réussir son évolution professionnelle » dont l'objectif est d'aider et accompagner l'agent à construire un parcours d'évolution professionnelle individualisé, progressif et sécurisé.

▪ Préparation

En amont du déploiement du dispositif, l'établissement s'engage à fournir à l'organisme NEERIA, chargé de la phase de pré diagnostic, tout élément d'information nécessaire à la compréhension de la situation de l'agent, sans que cela ne porte atteinte à ce dernier ou au secret médical si l'agent est en arrêt maladie.

Exemples de documents : fiche de poste, avis médical précisant les restrictions d'aptitude, Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, etc...

▪ Module 1 : Pré-diagnostic

Déroulement

Le module 1 est un préalable **obligatoire** pour tout agent qui souhaite s'engager dans le dispositif.

Il comporte deux parties :

- Un questionnaire adressé à l'agent par NEERIA
- Un entretien avec le consultant afin de faire le point sur les réponses apportées et réaliser un pré-diagnostic de la situation actuelle de l'agent.

À l'issue de ce pré- diagnostic, le parcours proposé par NEERIA fera l'objet d'une analyse et d'une validation (parcours et financement) par l'ANFH en concertation avec l'établissement.

▪ Accord préalable

Avant son démarrage, le parcours final sera soumis à l'accord de l'agent, du référent et de l'établissement employeur.

▪ Engagement des parties

Afin d'optimiser la réussite de l'agent dans son projet d'évolution professionnelle, les différentes parties s'engagent à :

L'établissement signataire :

- Mobiliser les moyens nécessaires (autorisation d'absence, financement...) pour accompagner l'agent dans son projet professionnel quel qu'il soit, dès lors qu'il aura validé le parcours proposé à l'issue du pré-diagnostic.



Le référent de l'agent :

- Etre à l'écoute des besoins et/ou difficultés que pourraient rencontrer l'agent et en informer les partenaires concernés.
- Encourager l'agent, l'accompagner par rapport aux échéances, installer un climat de confiance, suivre son parcours tout en respectant le caractère confidentiel des données communiquées.
- Faire le lien entre l'agent et les différents acteurs intervenant dans le cadre du projet de l'agent.

L'agent : S'engager dans une démarche active en s'investissant dans le dispositif et les actions qui lui seront proposées individuellement et collectivement.

▪ **Communication des données**

Les réponses issues du pré-diagnostic sont recueillies par NEERIA et restent confidentielles. Seuls les éléments listés ci-dessous seront communiqués aux partenaires suivants :

DESTINATAIRES	- DOCUMENTS
Établissement	- L'attestation de suivi du pré-diagnostic - La proposition de parcours suite au pré-diagnostic
Délégation régionale ANFH	- La proposition de parcours suite au pré-diagnostic
Organismes de formation	- La proposition de parcours suite au pré-diagnostic

ENGAGEMENTS

Les différentes parties attestent avoir pris connaissance du contenu détaillé du dispositif et des dispositions de la charte d'engagement.

SIGNATURES

Fait à	le	
Pour l'établissement	Le référent de l'agent bénéficiaire	L'agent bénéficiaire
Nom : Fonction :	Nom : Fonction :	Nom : Fonction :
Signature date et cachet	Signature date et cachet	Signature date et cachet